



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 1^{ER} AVRIL 2008 : 8^E JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE

Pour l'Afeas, parlons de la famille... avec une approche intégrée !

Montréal, le mardi 1^{er} avril 2008 – L'Afeas souligne, en ce premier mardi d'avril, la 8^e Journée annuelle du travail invisible. Profitons de cette journée pour remercier tous celles et ceux qui effectuent ce travail invisible dans notre société ! Merci aux 84 000 mères ayant donné naissance en 2007 ! Merci à tous les parents qui concilient souvent difficilement les obligations de leur travail rémunéré ou des études avec celles de leur travail invisible auprès de leur famille ! Merci aux dizaines de milliers d'aidantes et d'aidants qui soutiennent leurs proches malades ou en perte d'autonomie !

Pour l'Afeas, la reconnaissance de la valeur du travail invisible permet de valoriser les personnes qui l'accomplissent, généralement des femmes comme mères et aidantes. Elle permet aussi en instaurant des mesures financières et fiscales de contrer la pauvreté qui, encore aujourd'hui, est l'apanage des femmes. Pensons aux prestations financières comme celles de maternité, paternité et d'adoption du Régime québécois d'assurance parentale, aux crédits d'impôt remboursables pour l'hébergement d'un proche en perte d'autonomie ou âgé, aux mesures de conciliation famille-travail-études, aux services de garde à l'enfance et de maintien à domicile. Ces mesures et programmes contribuent à améliorer le statut des femmes, premières responsables du travail invisible, et à assurer leur autonomie sociale et financière.

En 2008, la famille est souvent au cœur des discours de plusieurs politiciennes et politiciens : mesures pour les familles dans le budget du gouvernement libéral, politique nataliste à l'ADQ, plate-forme électorale à tendance « famille » au Parti Québécois... Tout le monde est d'accord : il faut soutenir les parents, les aidantes et les aidants... Pourtant, il manque toujours au Québec une politique cohérente et globale de conciliation famille-travail-études qui reconnaisse véritablement l'apport de toutes ces personnes qui travaillent de façon invisible pour le bien-être de leur famille et qui assurent la viabilité de notre société.

De l'avis de l'Afeas, une telle Politique permet de développer une stratégie d'action liant tous les acteurs sociaux aux les familles. Elle permet d'harmoniser les programmes et mesures pour que la main droite sache ce que la main gauche décide. À titre d'exemples, une telle stratégie s'assure que :

- l'objectif de donner des services de garde à moindre coût soit respecté par les règles fiscales ;
- toutes les mères et tous les pères reçoivent des prestations à la suite d'une naissance ou d'adoption ;
- les services de maintien à domicile soient accessibles partout, en quantité suffisante, que les personnes en perte d'autonomie reçoivent l'aide de leurs proches ou non ;
- les aidantes et les aidants aient droit à des prestations lorsqu'elles se retirent du marché du travail pour aider un proche dans le besoin.

Rappelons que la *Journée du travail invisible*, initiative créée par l'Afeas le premier mardi d'avril 2001, souligne le travail non rémunéré, dit « invisible », effectué majoritairement par les femmes auprès des enfants et des proches en perte d'autonomie.



À propos de l'Afeas : Fondée en 1966, l'Afeas a pour but de regrouper en association des Québécoises intéressées à la promotion des femmes et à l'amélioration de la société. Pour en savoir plus sur le travail invisible : www.afeas.qc.ca – Dossiers prioritaires.

- 30 -

Pour informations et entrevues :

Afeas - Hélène Cornellier, Coordonnatrice du plan d'action et des communications
Téléphone : (514) 251-1636 – Cellulaire : (514) 791-9023
cornellier@afeas.qc.ca – www.afeas.qc.ca